L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 FEVRIER 1872. 46me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 22 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

[illegible] détails, voir aux annonces.

[illegible] Marks & Co., dans leurs salles No [illegible] de la rue de Chartres — Vente [illegible] articles de toilette, chapeaux, [illegible] étagères, ameublement d'un bu[illegible].

[illegible] & Co., à leurs salles d'encan, [illegible] Vente sans réserve de bottes, sou[illegible] etc.

[illegible] Tourné, à 11 heures, au warehouse, [illegible] 21 crates faïence assortie [illegible] No 14, rue Natchez — Faïle.

[illegible] Vente régulière de meubles [illegible] de Chartres, entre St Louis et [illegible].

[illegible]ontgomery, à sa salle d'encan, 27 rue [illegible] régulière de meubles.

[illegible], à l'entrepôt Boston, rue [illegible] Magasins — Riz.

[illegible] & Co., à leur salle d'encan, Nos. et [illegible] Douane — Marchandises avariées; [illegible] sèches étrangères et américaines. [illegible], au No 47 de la rue des Maga[illegible] beurre, maquereaux, graines, co[illegible], etc.

ATTENTION!

[illegible] à l'encan — Vendredi, 23 du cou[illegible] du matin, dans leur salle d'en[illegible] Vieille Levée, No 26, MM. Voorhies, [illegible] vendront 450 caisses de bottes, sou[illegible] pour hommes, femmes, illet[illegible] garçons et enfants, et 330 douzaines de [illegible] et faïence au dernier genre [illegible] jeunes demoiselles et enfants. Tout [illegible] magnifique et vient directe[illegible] fabriques du Nord.

[illegible] en nacre et paillassons — MM. Voor[illegible] vendront vendredi, 23 du cou[illegible] du matin, dans leur salle d'en[illegible] Vieille Levée, No 26 — 200 boîtes [illegible] et 300 paillassons de porte.

[illegible] imprimer vos Factures, Car[illegible] et faites faire vos reliures au [illegible] Printing Office," 112 et 114, rue [illegible].

THEATRES.

Aujourd'hui, Jeudi:
[illegible] La Juive.
[illegible] Schneider, ou Dot House von [illegible].
[illegible]—The Rising Generation et [illegible] the Milking Pail.
[illegible] Favorite.
[illegible] NATIONAL — Grand Concert Tho[illegible].
[illegible] RICE.—Rue des Magasins.

L'Anse du Panier.

[illegible] l'histoire de cette cuisinière [illegible] comme on dit vulgairement, [illegible] du panier et à qui il arriva, [illegible] porter dans son compte un [illegible]: "Un petit pain d'un [illegible] sous". Nous venons de trou[illegible] chose d'analogue dans un [illegible] Chambre de la Législature, [illegible] février 1871, signé de MM. [illegible]ster, Meadows, Yorke et [illegible] non terminé et qui n'a été [illegible] un petit nombre d'exem[illegible] ressait d'une enquête sur les [illegible] comité des dépenses casuelles, [illegible] mandats, etc.

[illegible] a trouvé parmi les comptes [illegible] casuelles un curieux docu[illegible] d'une facture de John W. [illegible] sergent d'armes, montant à [illegible] Nous y trouvons deux items [illegible] la naïveté de la cuisinière. [illegible] de bouteilles de colle à $12 [illegible] $288 00 [illegible] de galon rouge à $3 [illegible] 360 00 [illegible] les tables de multiplication [illegible] 12 font 144, mais dans [illegible] législative cela fait 288, de [illegible] fois 3, au lieu de faire 36.

[illegible] caractère des fournitures [illegible] d'armes d'une Chambre [illegible] se composait de gens sa[illegible] écrire, on en aura une idée [illegible] suivante:

[illegible] de lettres et [illegible] enveloppes, en tout $ [illegible] 967 00
[illegible] plumes en tout [illegible]
[illegible] glisses ou 36,300 plu[illegible]

[illegible] 1,120 00 / 360 00 / 180 00 / 192 00 / 432 00 / 480 00 / 468 00 / 240 00

[illegible] grattoirs [illegible] d'amassées [illegible]
[illegible] grattoirs il parait qu'il y a [illegible] à la législature.
[illegible] figure pour $124 00, ce n'est pas [illegible] gens qui se salissaient les [illegible] dans tant de tripota[illegible].

[illegible] beaucoup d'items assez [illegible] précède suffit pour donner [illegible] facture.

[illegible] de papeterie comprend aussi [illegible] de charbon, envoyés à [illegible] certains représentants, sans [illegible] leur zèle.

[illegible] président du comité des dé[illegible] a approuvé sans sourcil[illegible] dont nous venons de donner [illegible].

[illegible] du rapport, contient les témoi[illegible] par le comité: ceux de [illegible], Mortimer Carr, J. Pinckney [illegible] Hernandez et James [illegible].

[illegible] que M. Dewees avait été [illegible] le comité à vendre à M. Jos. [illegible] à 67 1/2 cents à la piastre, pour [illegible] mandats non encore émis mais [illegible] que ces mandats se ven[illegible] moment, sur le marché à 75 [illegible] Pinckney Smith déclare avoir [illegible] pour $105,000 de ces man[illegible] Hernandez au taux ci-dessus. [illegible] mandats de $5,900 et 5 man[illegible] M. Hernandez a acheté [illegible] avant qu'aucune allocation [illegible] ce n'est, selon lui qu'après [illegible] location que des mandats se [illegible] 15 cents rue Carondelet. [illegible] de M. Graham, il résul[illegible] mandats, présentés avec le [illegible] avaient été tirés origi[illegible] pour $5,000; le premier zéro [illegible] formé en neuf. L'enquête [illegible] faux a été enterrée dans la [illegible] poursuites judiciaires [illegible] contre une ou deux per[illegible]; mais nous avons lieu [illegible] vrai coupable n'a pas été [illegible].

[illegible] dessinateur, Commercial [illegible] a offert au grand duc Alexis [illegible] représentant la vue de la [illegible] prise du haut de la rue [illegible] aquarelle avait figuré à [illegible] 1867 à Paris et à l'ex[illegible] de 1867. Le Grand [illegible] la valeur artistique de [illegible] bien que la courtoisie de [illegible] remettre à M. Persac par le [illegible] une fort belle bague avec un [illegible] grande dimension, entouré de [illegible]. Ce bijou est exposé au [illegible] M. Levy, rue du Canal, entre [illegible] St Charles. Nous enregistrons [illegible] cette marque de distinction [illegible] de talent.

[illegible]—Achetez une belle machine [illegible] de Grover & Baker au [illegible] succursal de l'agence de [illegible] Royale, 139.

[illegible] COUDRE COMPLÈTE.—Cette [illegible] exécute toute espèce de cou[illegible] espèce de travaux de famille, [illegible] jusqu'à des boutonnières. [illegible] des rues Camp et Canal, [illegible] situé. MM. Cunningham [illegible] invite le public à examiner [illegible] qui mérite amplement le [illegible] donné, car elle ne laisse [illegible] étant véritablement com[illegible].

[illegible] PHOTOGRAPHIQUES. — L'éta[illegible] M. Anderson, rue du Canal [illegible] à la Nouvelle-Orléans et [illegible] tout entier. Cette haute ré[illegible] pleinement méritée. Les [illegible] de M. Anderson sont de vérita[illegible] d'art; non seulement comme [illegible]aphie, mais encore au point de [illegible] naturel de la pose et de l'entente [illegible] de lumière. On peut recom[illegible] spécialement au public les por[illegible] Pearl" qui sont une spécial[illegible] établissement.

[illegible] "Domestic" est la reine des [illegible] à coudre, à points de chaînette [illegible] vend au No 103, de la rue du Canal [illegible].

[illegible] la commodité de ses amis de [illegible] District, l'agent des machines [illegible] Grover & Baker a établi un [illegible] pour la vente de ses ma[illegible] Royale, 139.

LOTERIE NATIONALE
EN FRANCE
au profit des victimes de la guerre.

Nous avons déjà expliqué le but de la grande loterie nationale, organisée en France par la Société de Secours aux blessés militaires. Ce but est de secourir les soldats restés invalides et les veuves et les orphelins des soldats qui ont succombé pendant la guerre.

Les lots se composent d'objets d'art ou de valeur offerts à la Société. Une exposition de ces objets a eu lieu au nouvel Opéra de Paris. Au commencement de janvier, il y avait déjà 4000 lots exposés et le nombre s'en accroissait chaque jour. La loterie doit se tirer en 1872.

Le comité de la Nouvelle-Orléans a reçu, en novembre dernier, vingt mille billets de la Loterie nationale et il les a distribués entre les mains de diverses personnes pour en opérer le placement. Tous les billets sont placés moins environs 1500, qui viennent de rentrer dans les mains du trésorier, M. E. Merilh, de la maison Rochereau. Au nom du comité, nous faisons de nouveau appel aux résidents français en Louisiane pour le placement de ces 1500 billets qui, à 10 cents, ne représentent que 150 piastres. Il est à désirer que ces billets soient vendus dans un bref délai pour que le comité puisse envoyer le montant complet des 20,000 billets qu'il a reçus. Nous espérons que notre appel ne sera pas fait en vain.

On peut se procurer des billets de la Loterie nationale en s'adressant soit à M. E. Merilh, de la maison Rochereau, rue St-Louis, soit au bureau de l'*Abeille*.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE. — On verra plus loin un avis convoquant tous les résidents français et les amis de la France à une réunion qui aura lieu dimanche prochain au bureau de l'*Avenir*, rue de Chartres No 111, dans le but d'organiser un comité qui sera chargé de recueillir des souscriptions pour aider à la libération des départements français occupés par les Allemands. Cet avis porte de nombreuses signatures et nous ne doutons pas qu'on y réponde avec empressement.

THEATRE DE L'OPERA.

BÉNÉFICE DE M. CALABRÉSI.

La représentation au bénéfice de M. Calabrési a lieu ce soir. Les habitués de l'Opéra saisiront avec empressement l'occasion de donner à l'éminent maëstro un témoignage de leur sympathie et de leur estime. Nous apprenons avec plaisir que la salle est presque complètement louée. La soirée, à n'en pas douter, sera belle pour le bénéficiaire et pour le public.

M. Calabrési donne *La Juive*, grand opéra d'Halévy, et cette reprise est faite dans des conditions telles que le succès en est assuré d'avance. Voici la distribution des rôles: Rachel, Mlle Levielli — La princesse Eudoxie, Mme Durand — Eléazar, M. Delabranche — Le cardinal Brogni, M. Coulon — Léopold, M. Jourdan — Ruggiero, M. Solve.

CONCERTS THOMAS. — L'orchestre de M. Théodore Thomas donne, ce soir, un quatrième Concert au Théâtre National. Demain, vendredi, il revient à Odd-Fellows Hall. Samedi, matinée à midi, et Concert le soir, dans cette même salle.

Dimanche prochain, M. Thomas et ses artistes feront leurs adieux au public orléanais dans un dernier Concert qui aura lieu au Théâtre des Variétés.

Chaque nouvelle audition voit grandir le succès de cette remarquable société musicale et des virtuoses qui la composent. Le Concert donné, hier soir, à Odd-Fellows Hall a été magnifique. Nous engageons vivement les amateurs à ne pas laisser échapper une occasion qui ne se représentera pas de longtemps.

Vente de l'Habitation Valcour Aime.

C'est demain vendredi, que l'encanteur de la paroisse St Jacques doit vendre, sur les lieux, la magnifique habitation Valcour Aime, avec la sucrerie et la raffinerie qui en dépendent. On trouvera dans l'annonce la description de la propriété, et les conditions de la vente. La mise aux enchères aura lieu à onze heures, à l'arrivée du train qui part à 8 heures de la rue du Canal (chemin de fer de Donaldsonville). L'habitation est une des plus belles de la Louisiane, et les capitalistes peuvent y trouver un placement [illegible] avantageux dans un avenir assez rapproché.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a eu quatre prix pendant que les autres en avaient qu'une dans toutes les foires du Sud depuis quatre ans. Allez la voir au nouveau local succursal de la Compagnie, rue Royale, 139.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

CHRONIQUE LOCALE.

MAGNIFICENCE DU GRAND-DUC ALEXIS. Une dépêche de Memphis, reçue ici, dit que le grand duc Alexis a envoyé par express, de la Nlle-Orléans, un beau bracelet monté avec diamants, perles et opales, à Lotta, qui joue en ce moment au nouveau théâtre de Memphis.

AFFAIRE WHEYLAND. — La motion de M. H. C. Castellanos, avocat de M. W. W. McCullough, accusé du meurtre de Wheyland, pour faire admettre le prévenu à fournir caution, a été plaidée hier matin. L'avocat-général voulait que l'affaire fut remise à vendredi, pour qu'on pût savoir du Grand-Juri s'il avait reçu quelque preuve additionnelle contre McCullough, mais la Cour a décidé qu'en raison des témoignages connus déjà, l'accusé avait droit à être mis sous caution. En conséquence, la caution a été fixée à $15,000. Elle a été signée par les mêmes personnes qui avaient signé la première.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT. — Le juge Théard vient de rendre les deux décisions importantes qui suivent:

Le shérif n'a aucune autorité pour expliquer les conséquences légales de l'adjudication qu'il va faire.

La vente judiciaire d'un bail ou d'un droit d'occupation, impose à l'acheteur l'obligation de payer le prix au vendeur et celle de payer la rente au bailleur, suivant les termes du bail, que cela ait été dit ou non dans l'annonce.

UNION MILITANTE CATHOLIQUE DE LA CROIX. — Tel est le titre d'une organisation qui a été initiée lundi soir, dans la chapelle de Ste-Marie, par des laïques des diverses sociétés catholiques de la ville. L'organisation est une branche locale d'une société dont les ramifications doivent s'étendre partout où le catholicisme est reçu comme la foi orthodoxe, et dont l'influence, par conséquent, se fera sentir au loin. L'archevêque Perché, qui avait convoqué la réunion, a prononcé un discours dont on trouvera un résumé dans notre partie anglaise.

FEU.—Hier vers 1 heure du matin, le feu a pris à la maison de Chapman, située près du canal Harvey, paroisse de Jefferson, rive droite du fleuve et l'a détruite tout entière. Cette maison appartenait à M. J. H. Harvey, qui fait une perte d'environ $1000, car il n'était pas assuré. Chapman perd pour une centaine de piastres de meubles.

COUP DE POIGNARD.—Mardi soir, vers les 11 heures, une querelle s'est élevée entre deux hommes de couleur, Henry Thomas et Ephraim Fisher, rue de la Douane 230, et Fisher a reçu un coup de poignard qui lui a fait une blessure dangereuse à l'abdomen. Le blessé a été transporté à l'hôpital et Thomas a été arrêté. Nous ignorons le sujet de la dispute.

AFFAIRE PLUS SÉRIEUSE QUE D'HABITUDE. — La fameuse Lizzie Owens, une des Dryades de la rue de ce nom, qui a échappé tant de fois à la justice, ne pourra pas, cette fois, échapper à la Cour Criminelle où elle vient d'être renvoyée pour ses prouesses ordinaires, l'assaut et le vol.

Peter Connelly, Wm Fitzgerald et Philip Brown, ont été renvoyés aussi devant la même Cour, tous les trois pour vol.

NOYÉ.—Adam Emling, marin de la goëlette *Quincy*, est tombé par dessus bord, vendredi dernier, quand la goëlette venait en ville et s'est noyé.

SAUVÉE.—Catherine Pierre, âgée de 60 ans, s'est jetée dans le fleuve, devant la rue de la Commune, hier matin, dans l'intention de se noyer. Mais elle a été sauvée par l'homme de patrouille Kerrigan et un jeune homme nommé Marigny. On ignore la raison pour laquelle cette femme, qu'on a envoyée à l'hôpital, a voulu attenter à sa vie.

TEMPÉRATURE.—C. Duhamel, opticien. 21 février.	Fahrenheit	Centigr.
6 heures A. M.	54	12
Midi	60	15
3 P. M.	62	16
6 heures P. M.	58	14

— Aussitôt que le bruit de la nouvelle de la démission de M. Thiers est arrivée à Londres, M. Ledru-Rollin serait immédiatement parti pour Paris. Arrivé dimanche soir, il serait descendu dans une de ses maisons, rue de Charonne.

— Chez un marchand de tabac du boulevard Montmartre:

— Voulez-vous me donner deux cigares de cinq sous?
— Voilà, monsieur; c'est douze sous.
— Mais cela ne fait que dix sous!
— Ce sera comme cela tant que nous ne serons pas débarrassés des Prussiens.
— En ce cas, donnez-m'en une boîte.
(Historique.)

Législature de la Louisiane.

Séance du mercredi, 21 février 1872.

SÉNAT. — La séance est ouverte à midi. M. Todd appelle la discussion sur la loi relative aux écoles publiques de la Nouvelle-Orléans, et propose d'adopter les conclusions du comité de la conférence, et de rejeter tous les amendements présentés.

M. Blackman s'oppose à l'imposition d'une taxe de six ou sept cent mille dollars dans le seul but de fournir du charbon aux écoles publiques. M. Blackman demande que le rapport soit imprimé, et que le Sénat discute et légifère en connaissance de cause.

M. Barber propose l'adoption des conclusions du rapport.

M. Blackman demande que le Sénat ne décide rien en l'absence de M. McMillen, qui est l'auteur de plusieurs amendements.

Le président—M. McMillen n'a pas présenté d'amendements.

M. Todd, le Sénat n'a pas à s'occuper de l'absence de M. McMillen; si celui-ci n'est pas à son siége, c'est sa faute.

M. Blackman revient à la charge et demande d'abord le renvoi de la discussion, puis il propose que le Sénat se forme en comité exécutif.

Le président donne ordre de faire sortir le public.

A la reprise de la séance publique, M. Barber propose de voter les conclusions du rapport. Adopté.

La loi ayant pour objet de liquider les dettes de l'Etat envers M. J. O. Nixon, conformément au contrat intervenu entre ce dernier et l'Etat, à la date du 28 mars 1868, est adoptée.

Une pétition de la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans, demandant certaines modifications dans les lois commerciales, est référée au comité judiciaire.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la loi relative aux publications [illegible].

M. Lynch renouvelle sa proposition de supprimer la section 11 de cette loi, qui a pour objet la formation d'un comité des impressions publiques, composé du gouverneur, du lieutenant-gouverneur et du speaker de la Chambre.

M. Barber propose l'ajournement indéfini de toute considération sur la section, puis la suppression de celle-ci.

Le Sénat adopte cette proposition par 15 voix contre 13.

M. Lynch présente un amendement à la section 11. Cet amendement donne aux jurys de police le droit de choisir, dans chaque paroisse, l'organe officiel, et déclare nulles toutes publications faites dans un autre journal.

M. Ingraham demande que la commission des impressions publiques se compose du gouverneur, du lieutenant-gouverneur, du speaker de la Chambre et du secrétaire d'Etat.

Sur la proposition de M. Thomas, la motion de M. Ingraham est rejetée par 15 voix contre 15.

M. Harris propose d'amender le substitut présenté par M. Campbell, en supprimant les mots "speaker de la Chambre et secrétaire d'Etat" et de les remplacer par "le trésorier d'Etat." Adopté.

La séance est levée.

Séance du soir.—Le Sénat rentre en séance à 7 heures.

M. Thomas présente une résolution à adopter par les deux Assemblées, disposant que vu la demande générale du peuple de l'Etat, les lois d'élection, d'enrégistrement et des constables soient discutées avant toutes autres.

Le Sénat refuse de suspendre les règlements pour s'occuper de ces lois de réforme.

La loi relative à l'affaire du chemin de fer Pontchartrain est adoptée.

La suspension de l'ordre du jour accordée, M. Lynch présente une loi supplémentaire au bill d'appropriation. Cette loi pourvoit au paiement du *millage* et du *per diem*. Adopté.

M. Lynch, du comité de finances, lit un rapport sur le substitut à la loi de conversion, présentée par M. Ray.

Le Sénat passe ensuite à la loi, présentée par M. Todd, à l'effet de ratifier et confirmer la charte de la compagnie dite "New Orleans Water Works Co."

(On trouvera dans notre partie anglaise le résumé des principaux articles de cette loi, dont nous ne pouvons donner aujourd'hui la traduction en français. Ces divers articles contiennent des priviléges exorbitants et monstrueux.)

Un membre propose de renvoyer le projet de loi à l'impression. Le Sénat refuse par un vote de 20 contre 8.

M. McMillen propose un amendement disposant que "nul ne sera tenu à payer redevance à la Compagnie, s'il n'use des eaux de celle-ci. La discussion s'engage sur cet amendement, et avant qu'elle ne soit terminée, le Sénat lève la séance.

CHAMBRE.—*Séance du soir de mardi.*—La séance est ouverte à 6:30. Le speaker Brewster occupe le fauteuil.

Sur la proposition de M. Thompson, la Chambre vote l'ajournement.

Mais avant que les membres présents au commencement de la séance (ils se trouvaient en petit nombre) aient quitté la salle, beaucoup d'autres représentants font leur entrée et le speaker Brewster ayant constaté l'assemblée, déclare la séance reprise.

Pendant que le secrétaire fait l'appel, notre rapporteur note la présence d'un individu nommé le *juge* Stonecker, connu depuis deux ou trois ans, comme s'occupant d'affaires législatives, et celle de Parson Conway. L'un est à la droite, l'autre à la gauche du speaker.)

M. Thompson proteste contre la reprise de la séance et la déclare illégale. La séance, dit-il, a été levée, et la Chambre s'est ajournée au lendemain. Les délibérations seront donc entachées d'illégalité.

M. Murray, de couleur, prend la parole. Un autre membre de couleur l'interrompt, le traite de paillasse. M. Murray réplique: "Il y a entre vous et moi cette différence, que je suis un "clown" ayant quelque sens commun, vous, vous êtes un "clown" sans la moindre sens commun.

Suit une longue discussion, qui dégénère en une scène de honteux désordre. Les partisans de la loi du State House font tous leurs efforts pour emporter la situation. Dans des occasions semblables M. Brewster appelait au fauteuil un des membres opposés à la loi, et prenait place parmi les représentants. Mais cette fois il reste au fauteuil, flanqué de deux fauteurs d'intrigues bien connus, et compromettant ainsi la dignité de ses fonctions.

M. Davidson, qui a fait une opposition constante à la loi, soutient l'ajournement.

M. Faulkner demande que toute l'affaire soit déposée sur le bureau.

Après une discussion sur des questions de forme, la motion de Faulkner est adoptée par 47 voix contre 31.

Puis, la Chambre vote l'ajournement, et met fin ainsi à une séance qui n'a été qu'un désordre continu.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — La séance est ouverte à midi. M. Brewster occupe le fauteuil.

A la fin de la séance du soir de mardi, M. Young avait proposé que M. Worrall fût nommé speaker. Aujourd'hui, au moment où le speaker Brewster va prendre place au fauteuil, M. Worrall s'avance vers lui et lui dit que la motion de M. Young était une simple plaisanterie; et pour en terminer il propose de consulter la Chambre sur la vacance de la présidence. Une résolution dans ce sens est rejetée par 8 voix contre 3. Ces trois voix sont celles de MM. Antoine, Brown et Johnson.

M. Murray rappelle à la Chambre qu'il y a deux ou trois semaines, une résolution a été présentée, à la Chambre, à l'effet de traduire M. Worrall à la barre de l'Assemblée, pour s'être rendu coupable de mépris pour celle-ci en publiant une caricature dans la *Mitrailleuse*. M. Murray demande pourquoi le speaker n'a pas fait appliquer cette résolution.

M. Murray fait observer que la résolution a été passée par la Chambre, et que, conséquemment, le speaker doit se conformer aux volontés de celle-ci.

Le speaker reconnaît que la résolution est péremptoire, mais le membre qu'elle concerne ayant proposé de déclarer la présidence vacante, le speaker semblerait poursuivre une vengeance personnelle; il prie donc la Chambre de l'excuser s'il ne fait pas appliquer la dite résolution.

M. Murray retire sa proposition.

La Chambre passe à l'examen du rapport du comité des voies et moyens, sur la loi du revenu.

M. Moncure demande que le bill soit imprimé et mis à l'ordre du jour de vendredi.

Le greffier dit qu'il ne peut être imprimé avant lundi ou mardi.

M. Lott—Il peut l'être en un jour.

Le greffier — Non par l'imprimeur de l'Etat.

M. Monroe—Si l'imprimeur de l'Etat ne peut le faire, que l'on s'adresse à un autre.

La Chambre ordonne l'impression du bill et fixe la discussion à vendredi. Elle consacre le reste de la séance à l'examen de la loi sur les licences pour 1872.

La séance est levée.

Séance du soir—La séance est ouverte à sept heures. Jusqu'à neuf heures, la Chambre discute le bill des licences. Quelques instants avant l'ajournement et pendant la discussion, un membre propose que la licence de tout théâtre qui refusera l'entrée à des personnes de couleur soit déclarée forfaite.

M. Green, de couleur, représentant de la paroisse Concordia, parle contre cette proposition. Une loi locale, dit-il, n'est pas le terrain sur lequel on doit traiter la question de l'égalité sociale.

— C'est le 5 février que l'affaire de Bianguerta a dû passer devant le 6me conseil de guerre. Nous rappellerons à ce sujet une petite anecdote assez piquante qui montre l'homme tout entier. Après le 18 mars, lorsque les fédérés eurent pris possession de la préfecture de police, le jeune Dacosta, avec quelques étudiants de ses amis, pénétra dans la salle des archives qui renfermait les dossiers de tous les procès politiques instruits sous l'empire. Il y avait mille volumineux dossiers [illegible] heures joyeuses à les dépouiller. Ils trouvèrent dans chacun d'eux une dénonciation d'un frère et ami; celui de Blanqui, seul, ne contenait aucune note de ce genre. Le proscrit triomphant aurait averti ses confidents, et poussait à ses dernières limites l'art de ne point se livrer.

M. Georges Lechevallier, avocat, doit présenter la défense de Blanqui devant le conseil de guerre.

— Pensée d'un pauvre diable:

On parle toujours de la morgue des parvenus, et ce sont ceux qui ne parviennent pas qui y vont.

PAR LE TELEGRAPHE

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Affaires de France.

Nouveau projet de taxe sur les matières premières.

Le président Thiers l'accepte.

Projet de loi contre la presse.

Les généraux interrogés sur l'esprit de l'armée.

Exécution des assassins des deux généraux sous la Commune.

Affaires d'Espagne.

Formation du nouveau ministère.

Le roi Amédée dégoûté de son peuple.

Il désire abdiquer et en est dissuadé par son royal père.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Londres, 21 fév — On rapporte que lord North Crook sera nommé vice-roi des Indes.

Paris, 21 fév — Le *Gaulois*, dans son numéro de ce matin, dit que le roi Amédée d'Espagne est dégoûté des dispositions ingouvernables du peuple d'Espagne et qu'il a pressé son père le roi Victor-Emmanuel de sanctionner son abdication. Le *Gaulois* dit en outre que le roi Emmanuel conseille au roi Amédée de prendre patience.

Madrid, 21 février—Sagosta a formé un nouveau ministère.

Herevecca est ministre des colonies.

Paris, 21 fév—Le comité du budget de l'Assemblée nationale rapportera un projet de loi fixant la taxe sur les matières premières, excepté celles qu'on emploie dans les fabriques de textile. Pouyer-Quertier accepte cette modification. Le président Thiers favorise ce plan de taxe.

Deux cents membres de la droite et 56 membres du centre droit de l'Assemblée nationale ont signé le manifeste des monarchistes.

Madrid, 21 fév—M. Sagosta, qui a été chargé par le roi de former un ministère a terminé sa tâche. Voici les membres qui composent le nouveau cabinet:

Sagosta, président du Conseil et ministre de l'intérieur; Malcampo, ministre de la marine; De Blas, ministre des affaires étrangères; Gamacho, ministre des finances; Edel Rey, ministre de la guerre; Rollerde, ministre des travaux publics; Herrera, ministre des colonies; Colmerano, ministre de la justice. Les quatre derniers appartiennent au parti des unionistes.

L'amiral Topete, qui devait avoir un portefeuille, a refusé d'entrer dans le cabinet à cause de la maladie de sa fille.

Londres, 21 février—Le mariage du marquis de Bute avec la fille de Lord Ed. George Howard est annoncé comme très prochain.

L'almanach de la presse anglaise, qui vient de paraître, porte à 1456 le nombre des journaux dans la Grande-Bretagne.

Les autorités ont fait saisir 500 livres de poudre à Cork, hier.

Le bruit court dans Londres que le baron Hasberly se retirera de la chancellerie de la Grande-Bretagne et que lord Romelly lui succédera.

Madrid, 21 fév—Le nouveau ministère a l'appui de tout le parti progressiste.

Berlin, 21 fév—La police est informée qu'un homme qui a juré de tuer Bismarck est caché dans la ville, et fait des recherches actives pour découvrir le prétendu assassin.

Paris, 21 fév—[illegible] des assassins des généraux Lecomte et Thomas seront exécutés à 5 heures demain matin, à Satory.

Un projet de loi augmentant le pouvoir du gouvernement sur la presse a été présenté à l'Assemblée.

Le président Thiers a invité les principaux généraux à faire un rapport sur l'esprit et les sentiments actuels de l'armée.

Rome, 21 fév — Le Pape a demandé à l'Angleterre et à l'Autriche la permission de convoquer le Concile Œcuménique dans leurs domaines.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 21 février—On dit que le bill du commissaire Douglas a été préparé à la demande du comité des voies et moyens. Il fixe la taxe du whisky à 70 cts.

Le tarif rapporté par le comité de finances du Sénat fixe le droit sur le thé à 10 cts. Sur 10 cents par quintal, Riz 1 1/2 cent par livre. Peaux et cuirs cinq pour cent ad valorem. A partir du 1er juillet, les droits sur les cotons, laines, soies, fer, acier, seront réduits de 10 pour cent, et diverses drogues seront mises sur la liste libre.

Le Congrès ne siégera pas demain.

SÉNAT. — Presque toute la séance a été prise par la discussion de la question relative à la vente des armes à la France. MM. Morton, Conkling et Sumner ont parlé.

L'amendement de M. Conkling chargeant le comité de s'informer si quelque sénateur avait eu d'indues communications avec les gouvernements étrangers a passé.

C'est un coup dirigé contre MM. Sumner et Schurz qui basent partiellement leur demande d'enquête sur une information à eux fournie par le comte de Chambord.

CHAMBRE—Un amendement faisant de la légation à St-Pétersbourg une légation de première classe, a passé.

Washington, 21 fév—Le collecteur des douanes d'Indianola, Texas, a écrit au secrétaire du Trésor à propos de l'expiration de la licence pour les navires portant moins de 20 tonneaux. Il dit qu'il y a trois goëlettes qui font le service entre ce port et Corpus Christi, du tonnage de 18, transportant les malles des Etats-Unis, qui appartiennent à des armateurs de Steubenville, Ohio, et qui viennent de Cincinnati.

Les faits rapportés prouvent que les navires sont depuis longtemps dans le District du Texas, naviguant sous une licence temporaire, et comme il en coûterait beaucoup aux armateurs de les renvoyer à Cincinnati pour avoir une licence, le collecteur demande qu'il leur soit permis de faire voile sous une licence temporaire comme à présent.

Le secrétaire du Trésor répond que, vu les circonstances particulières de l'affaire, si le collecteur est sûr qu'il n'y aura pas de changement de propriétaires, il peut délivrer la licence demandée.

NOUVELLES DIVERSES.

Columbia, 21 fév — La Convention d'Etat républicaine s'est ajournée après avoir choisi une pleine délégation à la Convention de Philadelphie. Parmi les délégués sont Whittemore, l'ex-gouverneur Orr et plusieurs citoyens de couleur.

La Convention a endossé le gouverneur Scott et le président Grant. Elle a déclaré que les nominations inacceptables pour les républicains ont été faites sur les représentations du sénateur Sawyer et s'est prononcée en faveur des droits civils universels.

Council Bluff, 21 février—Ici, le pont de chemin de fer sur le Mississipi est achevé. C'est la plus grande construction du monde en fait de hauts ponts.

Cincinnati, 21 février—La convention qui siége ici a adopté une résolution invitant les gouverneurs des Etats riverains à nommer des commissaires qui devront s'occuper de l'amélioration de la navigation sur l'Ohio.

New York, 21 février—Arrivé à destination, le steamer City of New York.

Columbus, Ohio, 21 — La Convention nationale du travail s'est assemblée aujourd'hui. John Symms, de la Pennsylvanie, a été nommé président temporaire.

Wilmington, 21 fév — Les rapports indiquent qu'il y aura moins d'une demi-récolte de pêches cette année.

New York, 21 février—La police protégera les processions des Protestants et des Américains demain.

Chas. Francis Adams est arrivé en Algérie.

Wood, éditeur-directeur du Brooklyn [illegible].

L'affaire Nathan a été remise à lundi.

New-York, 21 fév — Dans l'enquête de la [illegible] [illegible] que les droits des officiers de santé [illegible] sont [illegible] une moitié [illegible].

[illegible] New-York, pour l'Europe, a été [illegible] $800,000 en espèces.

New York, 21 fév—La [illegible] Commission Compulsionnelle [illegible] sur la police de la ville [illegible]. La voiture dont s'est servi [illegible] la procession de l'Ordre des Ouvriers Américains Unis, dernier.

La seconde brigade paradera demain dans l'après-midi, et quelques régiments seront prêts pour agir s'il le faut.

Une députation de l'Alliance Evangélique s'était rendue auprès de lord Granville, pour inviter le gouvernement à intervenir afin d'empêcher les persécutions au Japon, ce qui a été promis.

Emile Ollivier a refusé de paraître devant le comité d'enquête de l'Assemblée et de témoigner sur les matières de [illegible].

Le *Telegraph*, de Londres, du 10, dit que les délibérations du tribunal arbitral ne peuvent continuer dans les circonstances actuelles parce que les deux nations n'ont pas compris la même chose dans le traité.

Nous convînmes de nous en rapporter aux arbitres pour les réclamations directes et limitées mais non pour ce qui était indirect et indéterminé. La question, jusqu'à un certain point, échappe aux diplomates et ne regarde plus que le peuple américain et nous.

Nous avons montré de toute manière notre désir d'en finir avec cette affaire. Si, comme l'indique le ton de quelques-uns de leurs journaux, ils décident que la question restera ouverte, cela viendra d'eux et rien de ce que nous ferions maintenant ne pourrait empêcher que la question ne fut à présent ce qu'elle était avant le départ de Lord Ripon et de ses collègues pour l'Amérique. Nos intentions amicales restent les mêmes, mais à présent comme alors nous sommes entièrement opposés à des obsessions dangereuses et déshonorantes.

Les journaux de Londres du 8 contiennent le discours de Gladstone sur l'affaire américaine. Ce discours a [illegible].

TEMPERATURE.

Probabilités. — Hausse du baromètre dans les Etats du Golfe. Pluie en Georgie et dans le Nord de la Floride. On ne prévoit pas de vents dangereux pour la nuit de mercredi au jeudi, à l'exception peut-être sur la côte du Golfe de la Floride.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 21 fév—Descendant, le steamer Natchez, qui avait été retenu. Temps clair et froid.

St Louis, 21 fév—Temps plus doux cette après-midi. La gorge tient toujours, mais faiblement et peut partir d'un moment à l'autre.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 21 février—Arrivé, le steamer William G. Hewes, d'Indianola.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 21 février — Coton calme. Vendu 3,026 balles. Uplands 23 3/8. Orleans 23 1/2. Farine active mais sans changement. Whisky lourd 91 1/2 à 92.

New York, 21 au soir—Argent à 7 pour cent. Or 110 5/8 à 3/4. Sterling 109 3/8. Stocks lourds. 5-20 de 1862, 111 1/8.

Memphis, 21 fév—Coton calme et ferme. Middling 22 1/2.

Galveston, 21 fév—Coton plat. Bon ordinaire 20 1/2. Stock 49,83[illegible] balles.

Mobile, 21 fév—Coton calme et ferme. Middling 22. Stock 56,398 balles.

Savannah, 21 fév—Coton en bonne demande et ferme. Middling 23 1/8 à 1/4. Stock 71,630 balles.

Charleston, 21 fév—Coton calme. Middling 22 1/8. Stock 30,[illegible] balles.

(Dépêches d'hier soir.)

Memphis, 21 fév—Les autorités municipales ayant refusé la permission demandée par les joueurs, plusieurs ont chaque nuit arrêtés par la police et condamnés à l'amende.

Omaha, 20 fév—Trois trains de l'Ouest ont passé à Cheyenne hier. La route est dégagée, dit-on.

New-York—Augustus Schell a été installé comme Grand Sachem de Tammany.

Laramie, 21—La neige a commencé à fondre et l'on craint que les inondations ne causent de grands dommages au chemin de fer.

San Francisco, 21—Un des voyageurs arrivés ici hier par le chemin du Pacifique, est mort des suites de fatigue et des souffrances qu'il avait éprouvées dans le trajet.

New-York, 21—Victoria Woodhull a fait hier soir une lecture devant une nombreuse assistance. Elle a sifflé quelques-unes de ses idées. Elle a dit que le Christ était communiste. [illegible].

Les délégués à la convention nationale du travail ont été chargés d'appuyer Wendell Philips pour la présidence.

Omaha, 21 février—Les officiers du chemin de fer télégraphient: "Le blocus de neige est levé. Les trains peuvent faire le trajet d'un bout à l'autre dans le temps voulu.

Washington, 21 février—Chambre.—M. Buckley, de l'Alabama, a présenté une résolution chargeant le comité des voies et moyens d'examiner la question d'admettre en franchise les machines pour filer le coton. Adoptée.

Paris, 21 février, midi.—Rentes 56.50.

LES PRISONNIERS COMMUNISTES.—On lit dans un journal:

Les ministres de la justice, de la guerre et de l'intérieur se sont rendus hier au sein de la 3e commission d'initiative, pour faire connaître leur avis au sujet de la proposition d'amnistie présentée par M. de Pressensé et plusieurs de ses collègues.

Le gouvernement est opposé à la prise en considération de la proposition.

M. Dufaure aurait fait remarquer que jusqu'ici toutes les insurrections s'étaient terminées par des déportations ou des acquittements en masse. Il serait peut-être bon que pour une fois le sort de chaque inculpé fût au moins examiné avec soin.

Les trois ministres, celui de la guerre particulièrement, ont affirmé que dans deux mois et demi au plus, il sera statué définitivement sur le sort de tous les détenus. Dix-sept conseils de guerre fonctionnent actuellement.

Le nombre total des personnes arrêtées à la suite des événements de la Commune est de 38,313.

Au 20 janvier, on avait statué sur le sort de 30,404 détenus. Sur ce nombre, 17,518 ont été mis en liberté par suite d'ordonnances de non lieu; 3,346 ont été condamnés à diverses peines.

12,000 personnes sont encore détenues.

Il reste environ 7,000 dossiers d'insurgés à vérifier. Partout des commissions militaires fonctionnent. On adresse journellement à Versailles le résumé des instructions. A Paris, les commissaires se livrent à des enquêtes sur les antécédents des inculpés.

Si les renseignements sont favorables, des ordonnances de non lieu interviennent en faveur des détenus. On ne retient que les individus sur lesquels des préventions assez graves pèsent, ou ceux qui déjà ont eu des démêlés avec la justice.

En ce qui concerne la transportation, le ministre a dit que le nombre des condamnés à la déportation n'était pas assez considérable pour qu'on les envoyât par un bâtiment spécial aux colonies, et que d'ailleurs le seul établissement pénitentiaire affecté à cet usage, celui des îles Marquises, était abandonné. Le gouvernement propose de demander à l'Assemblée de décider que la Nouvelle-Calédonie servirait de lieu de résidence aux déportés.

Un officier de marine, envoyé récemment dans cette colonie, avait reconnu que les vallées pourraient servir parfaitement de résidence aux condamnés à la déportation simple. En attendant, ces condamnés resteraient détenus dans les prisons de l'Etat.

—Un assez nombreux rassemblement s'est formé avant hier soir au Hâvre, dit le *Courrier*, vers cinq heures, sur la place de la Sous-Préfecture, autour d'un groupe d'ouvriers de la raffinerie Haentjens.

Ces ouvriers, dans l'ordre le plus parfait, s'étaient réunis en cet endroit pour se rendre près du sous-préfet du Hâvre afin de réclamer le renvoi d'un employé de nationalité allemande.

Le sous-préfet a reçu la délégation et a fait comprendre aux ouvriers que son autorité ne saurait s'étendre sur ces sortes d'affaires et qu'ils n'avaient qu'à exposer leurs plaintes à leurs patrons.

Les ouvriers se sont alors retirés et le rassemblement s'est dissipé.

Les ouvriers de la raffinerie Haentjens, au nombre de 200, s'étaient mis en grève avant d'envoyer à la sous-préfecture une députation.

Le motif de cette grève était le même fait par les chefs de l'établissement d'un nouvel employé dont nous venons de parler, refus motivé par ce fait que, durant la guerre, avant de rentrer en France, cet employé s'est fait naturaliser sujet anglais.

M. Villeneuve, commissaire de police de la section, a engagé les ouvriers à ne pas troubler l'ordre, tout en usant de leur droit de se mettre en grève.

Des pourparlers, où n'a cessé de paraître d'autre part que la plus parfaite convenance, ont eu lieu entre les principaux de la [illegible] les membres de la députation [illegible] sous-préfecture et le commissaire [illegible].

Hier matin, de nouveaux pourparlers ont été engagés entre les ouvriers et les chefs de l'établissement.

Le calme s'est fait et les ouvriers n'ont pas repris leur travail. La tranquillité n'a, du reste, pas été troublée.

—En ce temps-là, Victor Hugo disait à Vacquerie:

—Quel est l'animal qui boit tant à point, qu'il en perd[illegible]...

—Je ne sais pas, répondit Meurice [illegible].

[illegible]

—Dimanche matin, sur le boulevard: [illegible] Alfred? [illegible]

[illegible]

LES FUNÉRAILLES [illegible] de famille Gandolfo et Massier.

Société Bienfaisance de Bienfaisance [illegible] FRANCISCO C. GARCIA, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX,
17..........CHARTRES..........17
A. BROUSSEAU & CO.
IMPORTATEURS et marchands, en gros et en détail. [illegible] A. BROUSSEAU & CO.

NOUVELLE
MACHINE A COUDRE
DE
WHEELER & WILSON.
[illegible] Angle des rues du Canal [illegible].

AVIS.
Souscription Patriotique Française pour la Rançon de la France.

Une réunion aura lieu Dimanche prochain, à 2 h. P. M., au bureau de l'AVENIR, rue de Chartres, No 111, au premier, afin d'organiser un Comité pour recueillir des souscriptions pour venir en aide à la libération des Départements envahis en France.

Tous les résidents Français et les amis de la France sont cordialement invités à y assister.

Ch. Escoffier,	Vincent Jacquet,
J. F. Carrère,	Prosper Marchal,
T. E. Boujour,	Ferdinand Dellechaux,
Aron,	L. E. Simoneaux,
F. A. Silvestre,	H. Bouvier,
C. De la Bretonne,	Alphonse Walz,
E. Silvestre,	Moïse Lévy,
O. Bonnecarrère,	A. Coulé,
M. Vergnolle,	E. Marchand,
J. Saget,	A. de Monthéas.

22 fév—2f

EGLISE CATHEDRALE.

A partir de dimanche prochain, 25 courant, le Rév. Père Millon prêchera le soir à 7 heures précises. Ce sermon est destiné aux hommes qui seront seuls admis.

Dans la semaine, le Rév. Père prêchera pour tout le monde les mercredis et vendredis de Carême à 6 heures et demie du soir. 20 fév—mar.jeu.ven.dim

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle [illegible] A. BARBIER.

22 fév—4

Quartième Quartier du Deuxième Ward du Club National Réformateur [illegible] AUJOURD'HUI à sept heures du soir précises. Tous les votants de ce Ward, sans distinction de couleur, qui sont en faveur d'une réforme dans notre administration actuelle, sont particulièrement invités à y assister. A. VEUTRUAND, Président. ARTHUR GASC, Secrétaire.

Association de l'Hôtel St. Louis.

Conformément à une résolution adoptée aujourd'hui, par les directeurs de cette Association, avis est donné aux actionnaires du capital de l'Association [illegible] CHAS. S. DELERY, Secrétaire.

22 fév—30f

LA MACHINE A COUDRE
AMERICAINE COMPOUND.
Boutonnières et Ourlets.
Points des deux côtés.
M. N. CUNNINGHAM, Agent-général,
Au coin des rues Camp et Canal, Nlle-Orléans.
Cette machine [illegible].
22fév—[illegible]

Avis.

Les soussignés ayant vendu son café, connu sous le nom de "THE CHANGE," situé au No 8 rue Carondelet, à M. GEORGE CRENA, sollicite pour son successeur la bienveillant patronage des anciens habitués de la maison. FRANK LANDFRIED.

Note—M. George Crena se rend responsable de toutes les dettes de la maison.

Ayant acheté l'établissement de liqueurs connu sous le nom de "THE CHANGE," No 8 rue Carondelet, je continuerai [illegible] GEORGE CRENA.

Charbon. Charbon. Charbon.

Charbon Pittsburg [illegible] Charbon Anthracite en gros et en petite mesures. Charbon Cannel d'Houme. Livrés dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché, par W. G. COYLE & Co., No. 123 de la rue Gravier. 22 fév—3 Dépôt, coin Julia et Water.

Trouvé.

Un CHIEN de chasse (Pointer) blanc et noir, est entré chez le soussigné lundi, 19 le février. Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais. C. A. DAQUIN. [illegible] rue Clouet.

$10 de Récompense

Seront données à la personne qui ramènera au No. 28, rue Louisa, Troisième District, un CHIEN setter, nuancé noir et blanc, répondant au nom de BEN, et perdu depuis les premiers jours de février.

AUX CAPITALISTES.

MISE EN VENTE.
—DE—
LA MAGNIFIQUE HABITATION
Valcour Aime,
Le Vendredi, 23 Février 1872,
A onze heures A. M.

En vertu d'un ordre de Cour et pour liquider [illegible] de Valcour Aime [illegible].

[illegible]

GANTS. GANTS.
[illegible] GANTS DE PEAU qualité JOUVIN, [illegible]
T. MOREAU,
Coin Royale et Bienville.

Avis aux Consommateurs.

[illegible] CHOCOLAT de la fabrique Menier [illegible] C. CHAMBARIN.

E. [illegible]

ANNONCES PARISIENNES
Publiées par M. E. GAILLARDET, [illegible].

VENTE PUBLIQUE A PARIS DE LA CÉLÈBRE
GALERIE DE MM. PEREIRE
TABLEAUX
des
Principaux Maîtres,
des
ÉCOLES ANCIENNES
FRANÇAISE,
HOLLANDAISE, FLAMANDE,
ESPAGNOLE, ITALIENNE ET ALLEMANDE.
Dont la Vente aura lieu,
26, Boulevard des Italiens, 26
Les 6, 7, 8 et 9 mars 1872.
EXPOSITIONS
PARTICULIÈRE Les 3 et 4 mars 1872. | PUBLIQUE Le 5 mars 1872.

Commissaires-priseurs:
Me CHARLES PILLET, 10, rue de la Grange-Batelière;
Expert:
M. FRANCIS PETIT, 7, rue Saint-Georges;
Chez lesquels se trouve le catalogue.

VENTE PUBLIQUE A PARIS
DE GALERIES DE TABLEAUX
DE LA CÉLÈBRE
COLLECTION PAREILLE
TABLEAUX MODERNES IMPORTANTS
par
[illegible]
Et autres maîtres,
Dont la Vente aura lieu
Hôtel Drouot, salles Nos 8 et 9,
Le samedi, 30 février 1872.
EXPOSITIONS
PARTICULIÈRE Les 25 et 26 fév. 1872 | PUBLIQUE Le 27 février 1872.

Commissaires-priseurs:
Me CHARLES PILLET, 10, r. Gge-Batelière; | Me LECOCQ, r. de la Victoire, 38;
Expert:
M. FRANCIS PETIT, 7, rue Saint-Georges,
Chez lesquels se trouve le catalogue.

GANTS DE PEAU!
CHEMISES FRANÇAISES
POUR HOMMES.
ARTICLES DE FANTAISIE.
GUÉBLÉ & NIPPERT
127......Rue du Canal......127
Ont en magasin un magnifique assortiment de
GANTS DE PEAU:
[illegible]
POUR MESSIEURS:
[illegible]
Le tout à des prix défiant toute concurrence. [illegible]

LA NOUVELLE MACHINE A COUDRE, PERFECTIONNÉE, DE
SINGER,
A L'USAGE DES FAMILLES.
[illegible]
En Gros et en Détail. [illegible] COOPER & CO.

A LA
MAISON DE DEUIL,
21..........RUE BOURBON..........21
On trouvera en tout temps, une variété de
MARCHANDISES NOIRES,
Telles que
CRÊPONS,
BOMBAZINES,
ALPAGAS,
BARÈGES et
SOIERIES DE DEUIL.
[illegible] ALEX. LAMEY.

Banque d'Amérique. — Nouvelle-Orléans, 20 février 1872.—Cette Banque sera fermée, conformément à la loi, le 22 février, Anniversaire de la naissance de Washington.
J. S. PASCAL, Caissier.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme MATHURE,
Remplaçant de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DEBON,
No 203, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

J. E. MERILH. | P. CASAUBIELH.
J. E. MERILH & Co.
179......Rue Poydras......179
MARCHANDS, EN GROS ET DETAIL, DE
CUIRS ET CRÉPINS,
Ont constamment en magasin un fort choix de [illegible].

ARDOISES. ARDOISES. ARDOISES.
[illegible] W. E. ELLIOTT, Agent, Couvreur en Ardoise.

Avis aux personnes qui payent [illegible].

DEPARTEMENT DES FINANCES, Hôtel de Ville, 16 Février 1872.
Avis est donné aux personnes qui [illegible] JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

FOURNEAU DE CUISINE.
Le "Buck Brilliant."
Le CÉLÈBRE FOURNEAU DU SUD [illegible]
E. CERTE, Au No. 74 de la Rue de Chartres.

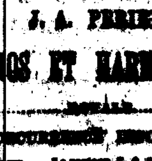

J. A. PERIER.
PIANOS ET HARMONIUMS.
[illegible]
CONCURRENCE IMPOSSIBLE.
La maison de J. A. PERIER [illegible] PIANOS [illegible] Au No 183, rue Royale, même maison.

J. A. D'HEMECOURT. | EMILE CHAURANT.
La seule Fabrique
DE
CONFISERIE
AU SUD,
Avec une Usine à vapeur.
E. CHAURANT & CO.
Successeurs de E. PERRIN (frère aîné),
98... Rue Vieille-Levée... 98
La seule Maison [illegible] de
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.
CANDIS EN BATONS (Médaille à la Foire de Louisiane), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiserie. GATEAUX, SPÉCIALITÉ DE SIROPS RAFINÉS.
[illegible]
E. CHAURANT & Co.,
98 ... Rue Vieille-Levée ... 98

151
LIQUIDATION
LION & PINSARD
161 et 163, Rue du Canal,
(A CÔTÉ DE MAISON)
Vente au-dessous
DU PRIX
[illegible]

Lunch.

A partir de LUNDI, 19 du courant, les habitués de notre salon au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas seront un LUNCH de choix, gratis, tous les jours, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

Les vins et les liqueurs se recommandent d'eux-mêmes. J. LAFERTÉ.

Instruments Aratoires.

[illegible] THOS. S. EOSLEY, 3, rue Perdido.

REGAN POUR DAMES,
PAR CHRISTIAN & PAUL, [illegible].
Le soussigné a l'honneur de prévenir les dames que la vente à l'encan qui a lieu depuis quelque temps à son magasin, se continuera jusqu'à nouvel ordre.
Il lui reste encore un assortiment complet de belles marchandises [illegible] SANS RÉSERVE.
L. STERNOD,
Coin Bourbon et Conti.

C. L. CHAPOTEL
FERBLANTIER,
Encoignure Bourbon et Bienville.
Offre à sa nombreuse clientèle un grand assortiment de POÊLES des meilleures marques pour BOIS et CHARBON;
[illegible]
FERBLANTERIE,
BAIGNOIRES, BAINS DE SIÈGE, BAINS DE PIEDS.
Il se charge de tous les travaux de plomberie et exécute les ordres avec soin et à des prix modérés.

Water Works.
M. CHAPOTEL est autorisé par la Compagnie des Water Works à installer les tuyaux de plomb [illegible].

St-CYR FOURCADE,
PHARMACIEN,
COIN CANAL ET REMPARTS.
Reçoit constamment par chaque steamer d'Europe, tous les Médicaments Français connus jusqu'à ce jour.
PRODUITS CHIMIQUES et
PHARMACEUTIQUES,
EAUX MINÉRALES,
CHOIX DE PARFUMERIE
[illegible]
BLANCS DE PERLE,
BLANC GRAS,
ROUGE et FARDS de Paris,
[illegible]
BANDAGES,
EPONGES,
BROSSES,
PEIGNES,
HOUPPES,
BOITES A HOUPPES, etc.
PRIX RÉDUITS.

G. MONIÉ,

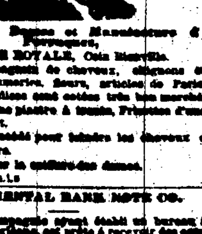

Coiffeur de Dames et Manufacturier de Postiches,
82 RUE ROYALE, Coin Bienville.
[illegible]
SALON pour la coiffure des dames.

CONTINENTAL BANK NOTE CO.
Cette Compagnie ayant établi un bureau à la Nouvelle-Orléans, est prête à recevoir des ordres pour toute espèce de GRAVURES SUR ACIER [illegible] J. L. MESERVE.

GALERIE DE PHOTOGRAPHIES DE
ANDERSON,
[illegible] Rue du Canal [illegible]
On [illegible] ANDERSON [illegible].

La meilleure découverte du Docteur
EAU MINERALE DONNADIEU,
[illegible]

JAMBONS [illegible] F. B. CHURCHILL.

LA LAMPE de "ORIENT SAFETY LAMP" [illegible]
LA COMPAGNIE D'HUILE SEPTOLINE [illegible].

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
Nos 12 et 122, rue Vieille-Levée, 122 et 124.
UNE DES PLUS IMPORTANTES
Fabriques du Sud,
RUE VIEILLE-LEVÉE.
[illegible]
GATEAUX DE MARIAGE
[illegible]
NORMAN & REISS. [illegible]
RUE VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONS, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.
Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE
ANANAS,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CRÊME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 122 et 124 de la rue Vieille-Levée.

PENSIONNAT ET EXTERNAT
DE DEMOISELLES,
TENU PAR
Mesdemoiselles CHARBONNIER,
Anciennes Pension NIEMAN-ALLEMAYER, de Paris,
28 East 28 Street,
Ville de New York.
Classes de français pour dames, trois fois par semaine.

HEBERT & Cie.,
RUE DE CHARTRES,
(Coin Bienville.)
LIBRAIRIE FRANÇAISE,
Papeterie, Articles de Bureau,
UN IMMENSE ASSORTIMENT DE
Papiers peints en tous genres,
A PRIX RÉDUITS.
Abonnements à toutes les publications [illegible].
VIENNENT de recevoir un magnifique assortiment de
LIVRES DE PRIÈRES,
[illegible]
CHOCOLATS-BONBONS
[illegible]
GUÉRIN-BOUTRON & MASSON, à Paris.
ALMANACHS de toutes sortes.
HEBERT & Co.

Astrologue.
MADAME ROSS,
La merveilleuse Astrologue d'Europe,
Au No 40 de la rue Dauphine.

Est revenue à la Nlle-Orléans [illegible] MADAME ROSS se charge de la guérison de toutes les maladies de poumons.

Prix des consultations—pour les dames, $1 00; pour les messieurs, $2.

[illegible] Résidence, No. 40 de la rue Dauphine, entre les rues Douane et Bienville. Mme ROSS.

Avis.

Les personnes [illegible] CRESCENT SAW MILL [illegible].

CAFE, POSTE AUX HUITRES
COIN TOULOUSE ET DAUPHINE.
M. F. PLANELLAS, qui a, tout récemment, acheté cet établissement, a l'honneur d'informer ses amis qu'il y a fait d'importantes réparations, afin de le rendre digne du public, dont il sollicite respectueusement le patronage.

Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans.—No 102 rue Vieille-Levée.—Nouvelle-Orléans, 2 février 1872.—Les actionnaires [illegible] SAMEDI, 16 février [illegible].
Par ordre du Président.
A. GAYLET, Secrétaire.

REDMOND B. MANNION,
No 25, Rue Carondelet,
FAIT revenir aux voyageurs qu'il émet des Lettres de Crédit
—sur—
MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres;
de Rothschild Frères, Paris;
S. M. de Rothschild, Vienne;
M. A. de Rothschild & Sons, Francfort.

173 - - - Rue du Canal - - - 173
Un LOT DE LINGE IMPORTÉ. Articles français, venant d'arriver et à vendre à des prix [illegible] au No 173 de la rue du Canal.

F. GONTHIER,
MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,
24.......rue St-Charles.......24
A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur clientèle, qu'il se fera un devoir [illegible] L'ART DE LA COUPE [illegible].

Tuiles de Toits, à l'épreuve du feu.
CES TUILES, qui sont faites à la Nlle-Orléans [illegible] C. W. PATTEN, [illegible].

EAUX-DE-VIE DE COGNAC
—ET—
CHAMPAGNE.
[illegible]
LA GRANDE MARQUE.
[illegible]
G. H. MUMM & CO.
CHAMPAGNE:
[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 FEVRIER.—CLASSE No 44.

[illegible]	67	12	51	48	16	25	13	8	6	47

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les prix [illegible] public et journellement [illegible]. HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs. Rue St-Charles, encoignure Union. Nlle-Orléans [illegible] 21 février 1872. E. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

MIRAMON,
Fabricant de toute espèce de Meubles.
Nos 98, 101 et 103 de la rue de Chartres, Nlle-Orléans.
A constamment en magasin un assortiment de bois de lits cottage (extra, colon [illegible]).
[illegible]

COMPAGNIE DE
Brasserie de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 2 février 1872.
Les livres de souscription sont maintenant ouverts chez MM.
[illegible] coin Commune et Chartres,
[illegible] 41 rue Douane,
John H. Wilberding, 461 rue Royale,
H. Wither, coin Prieur et Bienville,
F. T. Thermaehlen, 77 rue de Chartres,
J. F. Wetherling, 41 rue Douane,
[illegible], coin Orléans et Tonti,
[illegible], coin Louisa et Bons Enfants,
[illegible], 204 rue Tonti. 6 fév—1m

Avis.
LA société E. BORDELOIS & CO étant expirée à son terme, le soussigné continuera, en son propre nom, le même genre d'affaires.
Nlle-Orléans, 1er février 1872.
E. BORDELOIS,
No 42, rue Vieille-Levée.

CHAISES.
CHAISES faites au Pénitencier du Kentucky, à Frankfort (Etat du Kentucky), à vendre par l'agent, sur le marché de la Nouvelle-Orléans.
WASHINGTON MORTON,
Au No 136 de la rue Gravier.

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS,
VINS, LIQUEURS, &c.,
—ET—
FABRICANTS DE SIROPS,
[illegible] Vieille-Levée.

Charbon. Charbon.
G. W. TUCKER,
MARCHAND EN GROS
De Charbon de Pittsburg,
No 21 rue PERDIDO, au premier
Un envoi de charbon vient d'être reçu par le bateau à vapeur A. J. Baker, et est en vente aux prix de la place.

YUT, SING & CO.,
Agents de Yuet, Sing & Co., de Hong-Kong, Wo & Co. de San Francisco,
IMPORTATEURS DIRECTS (PAR LA VOIE DE SAN FRANCISCO)
—DE—
Thés de la Chine et du Japon, Soieries, Articles en Laque et Articles de Fantaisie.
MARCHANDS DE PROVISIONS,
48.......Rue Royale.......48
Nouvelle-Orléans, Lne.
Ils fournissent des Travailleurs Chinois.

SCIERIE VARIETY A VAPEUR
SMITH & DONNELLY, Propriétaires,
Au No 124 de la rue St-Joseph, Nlle-Orléans.
PRÉPARATIONS du bois de charpente [illegible].

DENTISTES.

Révolution! Révolution!
LES DENTS!
[illegible]
Le Dr. GEO. F. MALONEY, au No 146 de la rue du Canal, [illegible].

DENTISTE.
Le docteur ALLEN, No 12 rue Derbigny, donne des conseils sur le meilleur moyen [illegible] DE ALLEN peut donner de bons conseils fondés sur les connaissances pratiques. Lui faire une visite et juger soi-même.

Pièce supérieure au complet pour $20 seulement.
Le DR CHS MERMILLIOD, Dentiste, fait savoir [illegible].

LE DR. CHARLES E. KELLS
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Baronne, 2me maison après la rue du Canal.
[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER—Possession immédiate—La maison en briques, à étage, avec véranda, rue Royale 271, comprenant au rez-de-chaussée un grand salon avec arche, galerie vitrée [illegible].

A vendre,
Le ferry boat ISAAC BOWMAN, [illegible] J. N. AUSTIN.

Graines Fleurs &c.

Plantes au Jardin de l'Univers.
[illegible]

PLANTES, ARBRES FRUITIERS, VIGNES,
Importés de France par le dernier vapeur,
M. MAGNE a l'honneur d'informer [illegible].

GRAINES DE JARDINAGE—Graines de [illegible] H. HAFFNER.

CHANGEMENT DE LOCAL.
LA banque MECHANICS & TRADERS a été transférée au No 131, rue du Camp. [illegible] Caissier.

Restaurant Cosmopolitain,
[illegible] RUE ROYALE [illegible] 12 et 14
Entre les Rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
[illegible]

Dépôt de Fusils
—ET—
D'ARTICLES DE PÊCHE.
[illegible] Rue St Charles [illegible]
F. CHARLEVILLE.
CARABINES, FUSILS, PISTOLETS, MUNITIONS [illegible].